

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT N° 1262-2019

**EST** par les présentes donné, par la soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 2 avril 2019, a adopté le règlement d'urbanisme suivant :

**N° 1262-2019** *Amendement au règlement n° 506-I relatif au zonage, tel qu'amendé, afin de modifier la disposition « Constructions et usages autorisés » de façon à exclure les maisons motorisées faisant partie de la catégorie d'usages « Les commerces récréatifs extérieurs » applicables aux zones Ce, Cs, Pa et Pam, Rv, Com, Rvs, Rvx, Rvy et Rd et de façon à retirer la catégorie d'usages « Les usages de production relatifs à la foresterie et à la sylviculture » applicable aux zones Pa et Pam, Pr et Rvs*

Conformément aux dispositions de l'article 137.15 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Municipalité de Sainte-Sophie a obtenu, en date du 19 juin 2019, le certificat de conformité émis par le conseil municipal de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord.

Le règlement entre en vigueur à la date de la délivrance du certificat de conformité.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie de même que sur le site Internet de la municipalité : [stesophie.ca/Assemblees-municipales](http://stesophie.ca/Assemblees-municipales).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2019.



France Charlebois,  
Directrice du greffe et  
secrétaire-trésorière adjointe

#### Certificat de publication (article 420 CM)

Tel que prévu au règlement n° 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affichée le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité [www.saintesophie.ca](http://www.saintesophie.ca) et sur le babillard situé à l'entrée de l'Hôtel de Ville le 3 juillet 2019.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2019.



France Charlebois,  
Directrice du greffe et  
secrétaire-trésorière adjointe